

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

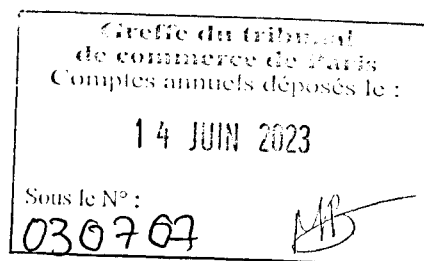
**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 20948 Numéro SIREN : 852 836 691 Nom ou dénomination : 314r-t
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2023 sous le numéro de dépôt 30707

SASU 314 RT
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 euro
Siège social : 128 rue de la boetie
75008 Paris
852 836 691 RCS PARIS



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 06/06/2023
STATUANT SUR L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

L'an 2023, le 6 juin, à Douvres La Délivrande, M. Tavares Pierre, associé unique et président de la société 314r-t, société par actions simplifiée au capital de 1€, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 852 836 691, et dont le siège social est situé 128 rue la boetie, 75008 Paris.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- l'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et se soldant par un bénéfice de 345 euros.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au

titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Deuxième décision :

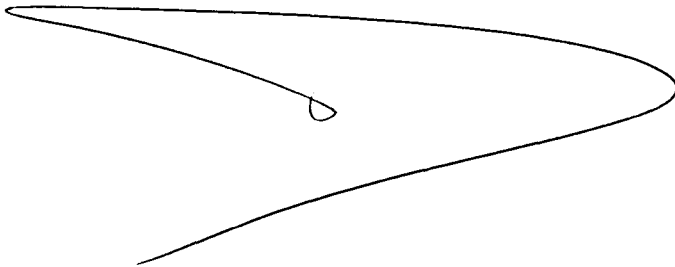
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 345 € au compte report à nouveau.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il déclare qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants : 0€

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

Pierre Tavares

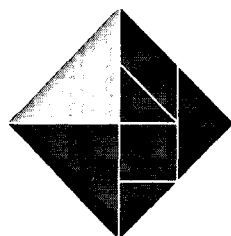
A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end, and a longer, sweeping stroke underneath.

SASU 314r-t

128 RUE LA BOETIE

75008 PARIS

Comptes annuels au 31/12/2022



FIDEIS
EXPERTISE - AUDIT - PROFESSIONS LIBÉRALES

Copie conforme à l'original
A Dames la Delineante
le 6 juin 2023

Pierre Tournes, Président de l'associé unique.

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Comptes annuels</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>5</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>6</i>
<i>Détail des comptes</i>	<i>7</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>8</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>9</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>10</i>
<i>Annexes</i>	<i>11</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>12</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>13</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>14</i>
<i>Dossier de gestion</i>	<i>15</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>16</i>
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	<i>17</i>
<i>Dossier fiscal</i>	<i>18</i>

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU 314r-t** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	4 377	euros
Chiffre d'affaires :	3 304	euros
Résultat net comptable :	345	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint CONTEST
Le 31/03/2023

Signature

Signé électroniquement le 11/04/2023 par
Gildas Caillere



Etats financiers au 31/12/2022

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				10
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 377		4 377	4 020
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	4 377		4 377	4 030
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 377		4 377	4 030
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1	1
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1	1
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 532	3 339
	Résultat de l'exercice	345	192
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 878	3 534
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438	462
	Dettes fiscales et sociales	61	34
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	499	496
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 377	4 030
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	344,53	192,34
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	499	496
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2022

Détail des comptes

Détail de l'Actif

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	4 377 100,00		4 030 100,00		348	8,62
Autres créances			10 0,25		(10)	-100,0
AUTRES DEBITEURS DIVERS			10 0,25		(10)	-100,0
Disponibilités	4 377 100,00		4 020 99,75		358	8,89
COMPTE PAYPAL	1 0,01		299 7,42		(298)	-99,78
BANQUE QONTO	4 377 99,99		3 721 92,33		656	17,63
TOTAL DU BLAN ACTIF	4 377 100,00		4 030 100,00		348	8,62



Détail du Passif

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	3 878	88,60	3 534	87,69	345	9,75
Capital Social ou individuel	1	0,02	1	0,02		
CAPITAL	1	0,02	1	0,02		
Réserve légale	1	0,02	1	0,02		
RESERVE LEGALE	1	0,02	1	0,02		
Report à nouveau	3 532	80,68	3 339	82,87	192	5,76
REPORT A NOUVEAU CREDITIEUR	3 532	80,68	3 339	82,87	192	5,76
Résultat de l'exercice	345	7,87	192	4,77	152	79,13
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	499	11,40	496	12,31	3	0,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438	10,01	462	11,46	(24)	-5,19
FOURNISSEURS - FNP	438	10,01	462	11,46	(24)	-5,19
Dettes fiscales et sociales	61	1,39	34	0,84	27	79,41
ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	61	1,39	34	0,84	27	79,41
TOTAL DU BILAN PASSIF	4 377	100,00	4 030	100,00	348	8,62

Etats financiers au 31/12/2022

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 377 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **3 304 euros** et un total charges de **2 959 euros**, dégageant ainsi un résultat de **345 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	438	438		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	61	61		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		499	499		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		438
FOURNISSEURS - FNP	438	

Etats financiers au 31/12/2022

Dossier de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 304	100,00	3 690	100,00	(386)	-10,46
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	3 304	100,00	3 690	100,00	(386)	-10,46
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 304	100,00	3 690	100,00	(386)	-10,46
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	3 304	100,00	3 690	100,00	(386)	-10,46
MARGES (Commerciale + Production)	3 304	100,00	3 690	100,00	(386)	-10,46
- Achats non stockés (c)			99	2,68	(99)	-100,00
- Autres charges externes (c)	2 898	87,73	3 365	91,19	(467)	-13,87
CONSUMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	2 898	87,73	3 464	93,88	(566)	-16,33
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	406	12,27	226	6,12	180	79,47
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	406	12,27	226	6,12	180	79,47
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation				0,01		-100,00
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	406	12,27	226	6,13	179	79,17
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	406	12,27	226	6,13	179	79,17
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	61	1,85	34	0,92	27	79,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	345	10,43	192	5,21	152	79,13

Du résultat à la trésorerie

		31/12/2022	
		Impact sur la trésorerie	
		Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de		345	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)			
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)			
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		345	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :			
Financement externe			
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières			
Apports et comptes courants			
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice			
Subventions obtenues sur l'exercice			
Total des ressources externes			
Mais votre entreprise a des :			
Éléments à financer			
Dividendes			
Acquisitions d'éléments immobilisés			
Prélèvements et comptes courants			
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Total des besoins de financement de l'exercice			
Compte tenu de :			
La situation de trésorerie de l'exercice précédent		4 020	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à		4 364	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :			
Variation des stocks			
Acomptes versés			
Variation des créances clients			
Variation des autres créances		10	
Acomptes reçus			
Variation des dettes fournisseurs			24
Variation des autres dettes		27	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		13	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de		4 377	

Etats financiers au 31/12/2022

Dossier fiscal

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE PARIS 8EME ARRONDISSEMENT 5 Rue de Londres 75315 PARIS CEDEX 9	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	SASU 314r-t 128 RUE LA BOETIE 75008 PARIS	B ACTIVITÉ Activités exercées (souligner l'activité principale) : Programmation, conseil et autres activités Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
Identification du destinataire	Insp. IFU N° dossier 85283669100018 N° Siret	
Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	406	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐						
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐						

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
 - 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 - 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ComptabiliteExpert

ECF ☐ Désignation du prestataireOGA/OMGA ☐ Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone : FIDEIS CONSULTANTS

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

14 Rue MARTIN LUTHER KING
14280 Saint CONTEST

Signature et qualité du déclarant

TAVARES PIERRE

GERANT

A SAINT CONTEST le 09032023

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Payées par la société elle-même	(a)
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)

7. Montant des revenus répartis

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement dits

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
Indemnités forfaitaires	Rembour- sements
5	6

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires	Rembour- sements
7	8

14200 HEROUVILLE STCLAIR FRANCE

Désignation de l'entreprise		SASU 314r-t		128 RUE LA BOETIE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		75008 PARIS					
SIRET		8 5 2 8 3 6 6 9 1 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070				
		072	074				10
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	4 377	086		4 377	4 020
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	4 377	098		4 377	4 030
	Total général (I + II)	110	4 377	112		4 377	4 030
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1		1	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1		1	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131					
	Report à nouveau	134		3 532		3 339	
	Résultat de l'exercice	136		345		192	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		3 878		3 534	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		438		462	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		61		34	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		499		496	
Total général (I + II + III)				180		4 377	4 030
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU314r-t		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214					
			217	218	3 304	3 690			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	3 304	3 690			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 898	3 464			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244					
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	2 898	3 464		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	406	226			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347	348	300					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	61	34			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	345	192			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	345	314			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	61				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	342		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (41 terdecies)	127					
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	350	
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Deduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Deductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	406	354	
				Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	406	372		
				Déficit col. 2					

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SASU 314r-tNéant ☒

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *				
		ACTIF IMMOBILISE					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404					
	Autres	410		412		414					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424					
	Constructions	430		432		434					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444					
	Installations générales agencements divers	450		452		454					
	Matériel de transport	460		462		464					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474					
Immobilisations financières		480		482		484					
TOTAL		490		492		494					
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
		Fonds commercial	495		497		498		499		
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU314r-t**Néant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU314r-t		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la V. calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 85283669100018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 314r-t

ADRESSE (voie) 128 RUE LA BOETIE

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TAVARES PIERRE Prénom(s)
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10
Naissance : Date N° département Commune Pays FRANCE
Adresse : N° 1 Voie BIS AVENUE GARSEN
Code postal 14200 Commune HIEROUVILLE ST CLAIR Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 85283669100018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 314r-t

ADRESSE (voie) 128 RUE LA BOETIE

CODE POSTAL 75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Etats financiers au 31/12/2022

Annexes fiscales

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU314r-t	85283669100018	6201Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
128 RUE LA BOETIE		
75008 PARIS		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	406
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	406
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	406

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU314r-t	85283669100018	6201Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
128 RUE LA BOETIE 75008 PARIS		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

[illegible]